



# Déficience auditive : quelques repères pour mieux comprendre...

Informations aux professionnels accompagnant  
un jeune déficient auditif





## Introduction

La surdité de l'enfant n'est pas exceptionnelle, elle touche, en France, chaque année près de 700 enfants à la naissance.

Une surdité entraîne des conséquences sur l'acquisition du langage. Mais les répercussions de la surdité ne se limitent pas aux seuls problèmes de réception du message oral. Il y a généralement un retard plus ou moins important dans l'acquisition et la maîtrise globale de la langue. Ces retards auront des conséquences sur les apprentissages, sur la vie relationnelle et sociale.

Pour travailler avec des enfants souffrant d'une perte auditive, la synergie entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant vont favoriser un accompagnement approprié. Une approche d'équipe (parents, enseignants, AESH, professionnels de la surdité) aide à déterminer les besoins propres à chaque enfant.

Cette brochure est destinée aux professionnels accompagnant un enfant déficient auditif au sein d'une classe ou d'une structure « petite enfance ». Elle vise à donner des repères et des bases afin de faciliter l'approche et l'accueil de l'enfant. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux professionnels se rendant dans votre structure.

## Le monde sonore

L'audition sert d'une part à entendre des sons environnants tels que le chant d'oiseaux, la musique... mais également à donner des informations pour prévenir d'un danger ou alerter.

L'audition sert d'autre part à entendre parler, partager, communiquer, ressentir des émotions. L'audition, permet la perception par notre oreille de tous les sons de la parole. Le bébé dès sa naissance entend la parole qu'il va reproduire. Petit à petit il va s'inscrire dans un dialogue avec sa maman. Ainsi l'audition est indispensable à l'acquisition du langage oral.

Elle permet également de structurer la pensée, ses idées. Par exemple, l'audition de pas dans le couloir permet d'avoir une information sur le temps et sur l'espace, sur la personne qui arrive. Cela permet d'anticiper et d'imaginer ce qui va se passer, de comprendre ce qui se passe autour de nous.

## La déficience auditive

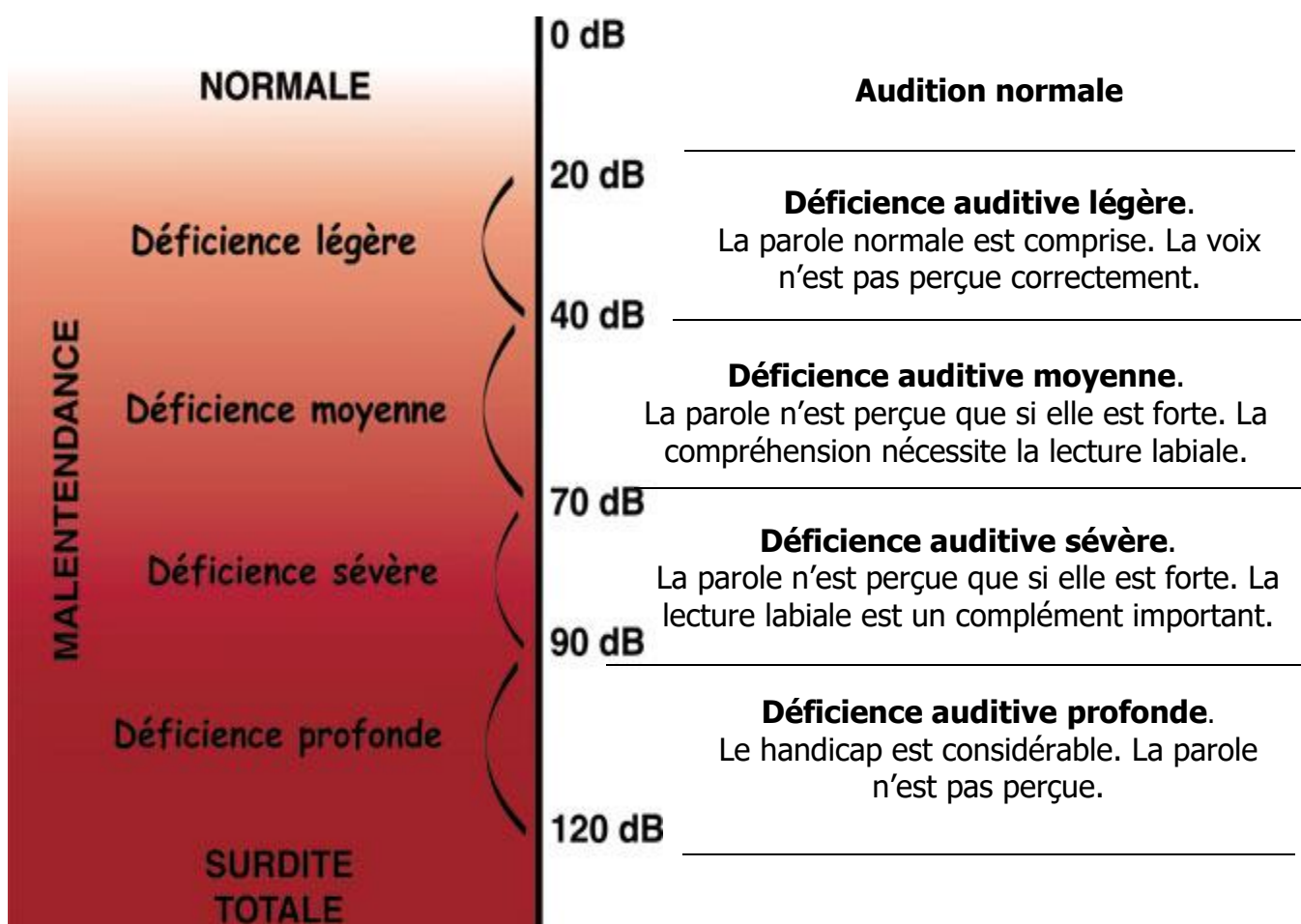
La déficience auditive se définit selon :

### 1- Le degré de surdité ou la perte auditive en décibels

La surdité repose sur le fait de ne pas entendre des sons qui sont normalement perçus ; on parle alors de perte auditive.

La principale classification des surdités repose sur l'importance de cette perte auditive ; on distingue ainsi les surdités suivantes :

5



### 2- le type de surdité ou la partie de l'oreille touchée

Une autre classification prend comme critère la localisation de l'altération auditive ; on distingue alors les surdités de transmission (oreille externe et moyenne), de perception (oreille interne), mixtes, et nerveuses.

## La réhabilitation de l'audition

Il existe différentes possibilités prothétiques :

**Le contour d'oreille** : c'est un appareil qui se porte derrière le pavillon de l'oreille. Il est adapté à chaque oreille (embout, réglage, ...).

Il comprend, un micro, un amplificateur et un écouteur.



6

Votre rôle est de **vérifier le bon fonctionnement** de l'appareil auditif (contour d'oreille)

→ Les sifflements sont gages du bon fonctionnement du contour d'oreille

Comment faire pour s'assurer du fonctionnement de l'appareil ?

- Lorsque vous mettez la main près de l'oreille appareillée ou lorsque vous tirez sur l'embout
- Lorsque vous prenez l'appareillage dans votre main (cela signifie que la prothèse est bien alimentée par la pile)

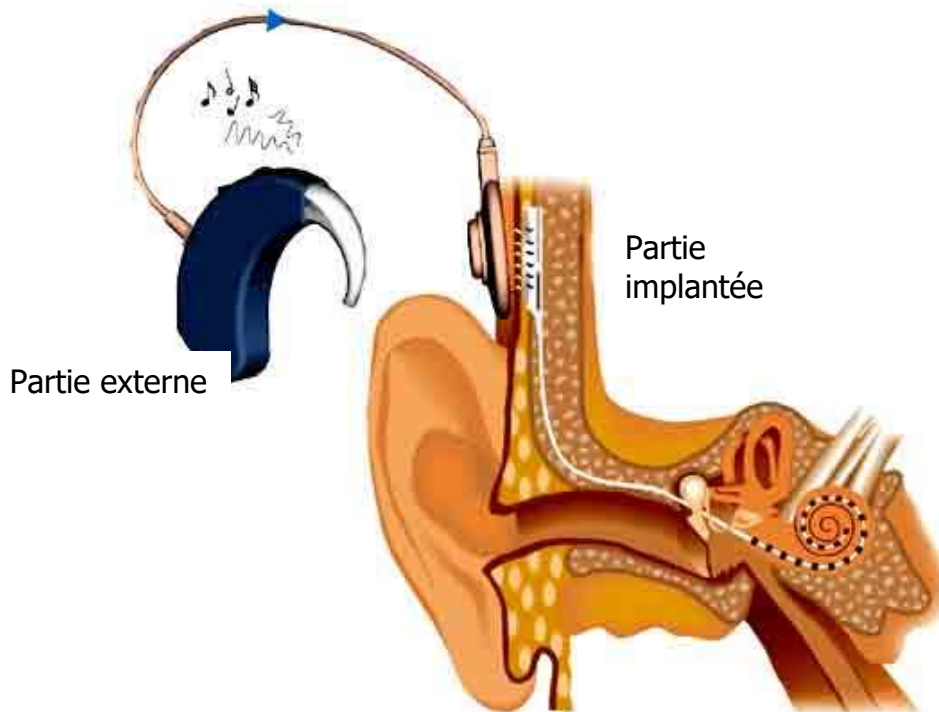
→ Si l'appareillage siffle lorsque l'enfant le porte

Que faire ?

- Suggérer à l'enfant d'appuyer sur son embout afin de le repositionner sur son oreille
- Si le sifflement persiste alors le signaler aux parents! L'enfant grandit et le pavillon de l'oreille se modifie. Les sifflements sont un signe que l'embout est trop petit et qu'il faut le changer.

Si l'appareil ne siffle pas lorsque vous l'avez dans votre main, c'est le signe qu'il faut changer la pile.

**L'implant cochléaire** : il est destiné à certains sourds profonds. Il comprend un microphone qui capte les sons, un microprocesseur qui code ces sons et les envoie par l'intermédiaire d'une antenne à des électrodes implantées dans la cochlée.



Votre rôle est de **vérifier le bon fonctionnement** de l'appareil auditif

Un signal sonore est envoyé à l'enfant pour lui signifier que la batterie va bientôt s'arrêter. Parfois, ce signal est fait par un voyant orange-rouge.

#### Que faire ?

- S'assurer avec la famille qu'une batterie de secours est dans le sac pour pouvoir la remplacer.

Petite règle de prudence : Durant les séances de sport, ou en récréation, faire attention qu'il n'y ait pas de chocs à la tête.

**Le micro Haute Fréquence** permet d'atténuer les bruits environnants et de se focaliser sur la voix de l'adulte où qu'il soit assis dans la classe. Ce système permet un confort pour les enfants sourds et d'accéder à un message vocal plus clair notamment lors de la lecture, les temps de regroupement, dictées...



#### Pour qui ?

L'enseignant ou parfois l'AESH (lors d'un travail en individuel) est amené à porter le micro pour capter sa voix.

Attention, pensez à éteindre le micro lorsque vous avez terminé votre travail avec l'enfant (la portée du micro est d'environ 10m)

**Attention, l'appareillage ne réhabilite pas l'audition.** La récupération reste partielle rendant possible une compréhension. Mais il existe toujours une perte résiduelle qui rend les acquisitions difficiles et qui entraîne l'obligation d'une rééducation dans le cadre d'une prise en charge spécifique.



## Les 10 commandements pour bien entretenir l'appareillage auditif :

Ne pas faire tomber son appareillage

Ne pas mettre les piles dans la bouche

Si le son des aides auditives semble différent, ne pas hésiter à le signaler

Ne pas laisser les aides auditives à la portée d'un chien

Ne pas utiliser de sèche-cheveux ou de laque (notamment lors des séances de piscine)

Ne pas mouiller les aides auditives

Nettoyer les aides auditives à l'aide d'un chiffon doux

Ne pas les laisser dans un endroit très chaud

Ne pas essayer de les démonter

Ranger les prothèses dans leur boîte

## Les moyens de communication

La **LSF (langue des signes française)**, est une LANGUE à part entière, reconnue officiellement en 2005.



« Maison » en LSF

La L.S.F. est riche. Tout **passé par le corps et l'expression de visage**. Elle peut exprimer les nuances de la pensée, l'humour, les idées abstraites, les expressions, la poésie, les chants signés, les détails techniques...

Comme toute langue, elle a une grammaire et un vocabulaire particulier répondant à des contraintes visuelles d'une **langue gestuelle**.

Chaque signe est une combinaison de plusieurs éléments réalisés simultanément : forme de la main, emplacement dans l'espace, direction du mouvement de la main et du bras, expression du visage. Le langage gestuel n'est malheureusement pas universel. Il existe de nombreuses langues des signes, reposant sur les mêmes principes de structuration.

La **lecture labiale** est **une perception visuelle de la langue**. Elle a une importance capitale. Pourtant la lecture labiale n'est pas toujours fiable. Elle est pleine d'ambiguïtés et ne permet d'accéder qu'à 1/3 des informations.

### Pour quelles raisons ?

Premièrement, la lecture labiale est **incomplète**. De nombreux phonèmes sont invisibles car se prononcent sans mouvement des lèvres ou sont produits par un mouvement de langue derrière les dents ou dans le fond de la bouche. (ex : gâteau-râteau / Thym-daim-nain)

Deuxièmement, la lecture labiale est **équivoque**. Certains sons ont la même image sur les lèvres = on les appelle les sosies labiaux. (ex : Verre /fer – il pu/il bu/il mue – bouche/bouge – chêne/gêne)

**La Langue française Parlée Complétée** (LfPC) est une technique syllabique destinée à améliorer la réception du message oral par l'enfant sourd : c'est une aide à la lecture labiale qui a pour objectif la réception et la transmission claire de la langue orale. Il s'agit d'un code et non pas d'une langue.

## Quelques conseils (liste non exhaustive)

### **1-Accompagnement à la vie sociale et relationnelle Fonction d'aide à la socialisation et à la communication**

- Aide dans la prise en compte du collectif
  - Orienter son regard lors des prises de parole des camarades
  - Encourager à interpeler les autres
- Aide à prendre confiance en soi
  - l'encourager dans ses actions : La communication est parfois difficile si l'enfant ne se sent pas suffisamment en confiance pour aller vers les autres et parler. Il a parfois besoin d'être accompagné dans cette démarche.
- Aide dans la communication avec les camarades
  - Donner des conseils pour entrer en relation avec ses camarades et inversement.

11

### **Comment entrer en communication avec un enfant sourd ?**

- Attirer son attention en...
  - ...touchant son épaule.
  - ... interpellant un autre camarade qui se situe à proximité.
  - ...tapant à l'aide de la main sur le bureau ou en tapant du pied sur le sol.

- Ne pas gêner la lecture sur les lèvres

Comme dit auparavant la lecture labiale est un support chez le jeune sourd. Il est important d'avoir le visage dégagé, la bouche accessible et de ne rien avoir en bouche et de ne pas être trop proche.

En cette période de Covid, il est recommandé de porter un masque inclusif (transparent)

Avec les enfants en bas âge, mettez-vous à sa hauteur afin qu'il voit votre visage.

- Le débit doit être normal :

Votre débit ne doit être ni trop lent, ni trop rapide, ni trop haché. Il faut garder une communication naturelle

## **2-Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne**

- Aide dans la prise de repères de son environnement sonore  
→ gérer et anticiper certaines situations : aider l'enfant à repérer et à identifier un signal sonore dans son environnement proche. (ex : une personne frappant à la porte pour entrer dans la classe – un camarade faisant une remarque à voix haute...)
- Aide dans la gestion de sa fatigabilité et de sa concentration  
→ prendre en notes certaines leçons
- Aide à l'organisation et la gestion de son matériel  
→ le rendre autonome dans la gestion de ses appareils auditifs  
→ faciliter la gestion des supports de cours (ex : limiter les supports au strict nécessaire)  
→ l'aider à prendre des repères dans son emploi du temps

12

## **3-Accompagnement et soutien dans les activités d'apprentissage**

### **Fonction d'aide à l'autonomie et à la scolarisation**

- Aide à la compréhension des situations  
→ répéter la consigne, le message, si besoin, changer la tournure de la phrase  
→ reformuler, faire des phrases courtes, utiliser des mots simples  
→ inciter à utiliser les affichages et informations visuelles  
→ inciter à utiliser les outils pédagogiques  
→ utiliser l'expressivité, la mimogestualité, les dessins, les pictogrammes, le pointage  
→ vérifier la compréhension en faisant reformuler par l'enfant
- Aide à l'enrichissement linguistique  
→ étayer en apportant des explications complémentaires  
→ proposer des vocabulaires variés, enrichis

- Faire attention à l'installation dans la salle de classe

L'idéal serait de placer l'enfant :

→ au 2<sup>ème</sup> rang, entre 2 élèves

→ dos à la fenêtre

→ interlocuteur visible, face à la lumière : permettre à l'élève de bien distinguer les visages et donc de compléter les sons perçus par la lecture labiale

Concernant le choix de l'emplacement le plus adapté, n'hésitez pas à demander conseil aux professionnels de la surdité qui interviennent en classe.

- **Attention à l'environnement sonore**

→ Veiller à maintenir un environnement calme dans la classe (ex : niveau sonore – les bavardages...)

→ Limiter les bruits parasites

→ Sensibiliser les élèves par rapport aux bruits

## Quelques professionnels de la surdité :

### ● L'orthophoniste

L'orthophonie concerne toutes les fonctions associées à la compréhension, à la réalisation et à l'expression du langage oral et écrit. Il effectue le bilan des troubles et apprend à l'enfant à écouter et à donner du sens aux informations auditives qu'il reçoit avec ses prothèses ou son implant.

Il lui apprend à s'exprimer en contrôlant sa voix et en améliorant son articulation

### ● L'audioprothésiste

Il procède à la correction auditive sur prescription du médecin. Il adapte, règle, entretient et contrôle les appareillages, pour permettre une récupération la plus optimale possible.

### ● L'interface en LSF et le codeur en LfPC

Ces professionnels de la surdité ont pour missions d'aider à la communication et à la compréhension du message oral.

L'interface en LSF intervient généralement auprès d'enfants signant alors que le codeur accompagne des élèves oralisant.

Leur mission consiste à transmettre tous les messages oraux et permettent l'accès à tout l'environnement sonore (cours, échanges élèves-professeur, élève-élève, vidéos, sorties scolaires, intervenants extérieurs...). Ils veillent à la bonne réception et compréhension dans les enseignements délivrés, des consignes... Au besoin, il adapter le message par l'utilisation de différentes stratégies : répétition, reformulation, explication, mimogestualité, synthèse,... Ils accompagnent ainsi l'élève dans sa progression linguistique.

### ● L'enseignant de LSF

En règle générale, il s'agit d'un professionnel sourd, expert en LSF qui enseigne la communication non verbale et la langue des signes. Il intervient auprès des élèves, mais éventuellement aussi auprès des professionnels, des parents.

### ● L'enseignant spécialisé

Il intervient dans le parcours de scolarisation des enfants en situation de handicap sensoriel pour assurer, en complément de l'Ecole, un accompagnement pédagogique adapté à leurs besoins

spécifiques et lié à la déficience.

Il exerce une fonction ressource au sein de l'environnement scolaire de l'enfant, dans une position de médiation avec les différents intervenants (enseignants, accompagnants), les autres enfants (groupe classe), pour soutenir la mise en œuvre de démarches inclusives.

- **L'Éducateur de Jeunes Enfants et l'Éducateur Spécialisé**

Il accompagne l'enfant et sa famille. Il intervient au niveau éducatif et pédagogique, dans la structure scolaire ou à domicile. Il s'assure de la bonne intégration sociale et scolaire de l'enfant.

15

- **L'assistant de service social**

Il accueille, informe le jeune et sa famille dans la connaissance et l'ouverture de leurs droits sociaux. Il accompagne le jeune dans la construction de son identité, dans le respect le plus large possible de ses choix et de son intégrité. Il favorise son insertion sociale et renforce son autonomie.

- **Le chargé d'orientation et insertion professionnelle**

Il assure les fonctions de prospecteur dans toutes démarches visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Il conseille et accompagne les personnes déficientes sensorielles dans leur recherche de formation, de stage ou d'emploi.

## L'adaptation des examens

La circulaire du 08 décembre 2020 prévoit des aménagements pour les épreuves, ou parties des épreuves, des examens et concours du second degré organisé par les services de l'éducation nationale ou par des établissements ou services sous leur tutelle.

Les personnels AESH peuvent être sollicités pour accompagner le candidat lors des épreuves d'examen.

### **Information - Calendrier**

Toute demande doit être effectuée avant la date limite d'inscription à l'examen ou au concours fixée par l'autorité administrative.

La demande d'aménagements est réalisée par les parents du candidat l'année précédant l'inscription à l'examen :

- en classe de quatrième pour les candidats au diplôme national du brevet (DNB) ou au certificat de formation générale (CFG) pour la fin du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours;
- en classe de seconde pour les candidats aux baccalauréats général, technologique ou professionnel (BAC GT, BAC PRO) pour la fin du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours;

La demande d'aménagements est réalisée par les parents du candidat l'année de l'inscription pour les autres examens (CAP, etc.).

### **Dispositions – organisation des épreuves:**

Les dispositions peuvent concerner les épreuves écrites, pratiques et orales des examens et concours, que celles-ci se déroulent sous la forme d'épreuves ponctuelles, de contrôle continu, de contrôle en cours de formation, d'évaluation en cours d'année ou d'entretien.

### **Les dispositions peuvent concerner**

- L'organisation horaire
- L'accessibilité des locaux
- L'installation matérielle dans la salle d'examen
- Le temps majoré et les pauses
- L'utilisation des aides humaines (telle que définie dans la circulaire du 08-12-2020)
  - o Le secrétariat
  - o L'assistant
- L'utilisation des aides techniques :



- Le matériel numérique (mis à disposition par l'établissement ou celui du candidat selon le cas)
  - Un matériel particulier apporté par le candidat (ex : machine braille)
  - Les logiciels (y compris ceux à composante vocale)
  - L'adaptation des supports, la mise en forme des sujets.
- La communication

### **Bibliographie :**

#### **Guides téléchargeables gratuitement :**

<https://www.inshea.fr/fr/content/guides-p%C3%A9dagogiques-et-pratiques>

« Guide scolariser les élèves sourds ou malentendants »

« Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap »

### **Personnes à contacter pour plus d'informations:**

- BOUDIN Eric, Responsable Coordination Pédagogique  
[eboudin@ids-lephare.com](mailto:eboudin@ids-lephare.com)
- GAUTHIER Charline, Responsable de service SESSAD Pôle auditif  
Ambulatoire 8-20 ans / EADS/ UEE Brossolette et Zola  
[cgauthier@ids-lephare.com](mailto:cgauthier@ids-lephare.com)
- KAOUANE Youssef, Responsable de secteur – Pôle Déficience Auditive  
[ykaouane@ids-lephare.com](mailto:ykaouane@ids-lephare.com)



### **FONDATION LE PHARE**

16, rue de Kingersheim  
68110 ILLZACH

**Tél : 03.89.52.13.10 Fax : 03.89.53.98.44**

[www.ids-lephare.com](http://www.ids-lephare.com)



<https://www.facebook.com/IDSLePhare68/>



[https://twitter.com/ids le phare](https://twitter.com/ids_le_phare)